



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GUADELOUPE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Basse-Terre, le 5 février 2024

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Bilan des contrôles réalisés ce week-end

Depuis le début de l'année 2024, 7 personnes ont déjà perdu la vie sur les routes de Guadeloupe (soit 6 en zone gendarmerie et 1 en zone police).

Au cours du week-end du 3 au 4 février 2024, 79 infractions ont été relevées en zone gendarmerie dont principalement 12 pour conduite sous l'empire d'un état alcoolique, 10 pour défaut d'assurance, 7 pour usage de téléphone au volant, 6 pour vitesse excessive comprise entre 20 et 30 km/h et 5 pour conduite sous stupéfiant.

11 suspensions de permis de conduire ont été prises par l'autorité préfectorale.

En zone police, 74 automobilistes sur 147 contrôlés ont été verbalisés notamment : 17 pour défaut de contrôle technique, 14 pour vitres teintées, 13 pour non port de la ceinture de sécurité et 7 pour téléphone portable au volant.

13 véhicules ont été immobilisés.

La sécurité routière en Guadeloupe est l'affaire de tous et de tous les instants.

Rappel de trois règles de base :

- Celui qui conduit, c'est celui qui ne boit pas – SO OU PWAN LA GOUT, PA PWAN LA WOUT.
- Levez le pied – LEVE PYE.
- Portez la ceinture ou le casque : ON TET, SA FRAJIL. PWOTEJE-I.